Déclaration liminaire

Comité Technique Gendarmerie
26 juin 2018

Mesdames, Monsieur le Président, Messieurs,

La ***CFDT Gendarmerie*** ne peut cautionner ce comité technique extraordinaire avec pour unique point à l'ordre du jour, le projet d'arrêté relatif aux CAPSO de la GN.

La direction aurait pu profiter de notre venue pour évoquer les vrais sujets de préoccupations des personnels civils, notamment sur les directives relatives à l'organisation et aux effectifs des unités pour 2018, sur la création de la mission du numérique au Ministère de l'Intérieur, sur les transformations de postes……

Une telle réunion dans l'urgence, même si une contrainte juridique existe, laisse entendre une réelle absence d'anticipation.

La ***CFDT Gendarmerie*** constate une nouvelle fois l'absence d'un dialogue social constructif sur de nombreux sujets importants.

Comment comprendre la restriction de participation aux seuls membres du CT- GN pour la réunion des commandants de région au cours de laquelle va être abordé le sujet des personnels civils ? Belle démonstration de dialogue social !

La ***CFDT Gendarmerie*** dénonce fortement, une nouvelle fois tous les points restés sans réponses soulevés dans nos précédentes déclarations liminaires de comité technique de la gendarmerie nationale.

La ***CFDT Gendarmerie*** s'interroge sur la volonté de cette direction à réellement faire enfin évoluer la condition des personnels civils.

Paris, le 26 juin 2018